

Les sections sportives au collège Louis Guilloux

(Montfort-sur-Meu)

Qu'est-ce qu'une section sportive scolaire ?

C'est une option disponible au sein du collège pour découvrir une activité durant le temps scolaire, ou pour se perfectionner dans une activité déjà pratiquée en club.

Au collège il existe une section sportive **athlétisme** et une section sportive **football féminin** avec 14 places chacune.

Comment cela fonctionne ?

Il y a **deux entraînements** par semaine entre **11h30 et 13h**. Ils sont donc intégrés à l'emploi du temps des élèves et encadrés par un éducateur et/ou une éducatrice de spécialiste de l'activité, mais aussi un professeur d'EPS spécialiste de l'activité.

Les élèves sont réparti(e)s dans différentes classes et se rejoignent à 11h30 pour pratiquer par niveau (6eme /5eme ensemble, et 4eme/3eme ensemble)

Comment s'inscrire ?

Vous allez recevoir une fiche pour déclarer votre intérêt. Si votre enfant souhaite s'inscrire ou tester l'activité, vous recevrez ensuite une convocation pour le **Mercredi 21/05 de 9h à 12H**. Cette matinée permettra aux élèves de tester l'activité et nous permettra d'observer leurs capacités.

Pour l'athlétisme des tests de vitesse, d'endurance, de saut et de lancer seront effectués sur la piste à côté du collège.

Pour le football féminin, des jeux de découverte seront pratiqués pour se familiariser avec l'activité pour les débutantes et pour évaluer le niveau des élèves déjà pratiquantes.

Si à la fin de cette matinée, votre enfant confirme son intérêt il devra remplir un dossier d'inscription en section qui sera à nous retourner avec le dossier d'inscription au collège. Nous analyserons les tests de la journée de découverte et les dossiers scolaires pour garder 14 élèves en athlétisme et tout autant en football féminin.

Quelles sont les obligations ?

Cela nécessite pour les élèves de pouvoir **ajouter 3h à leurs emplois du temps** tout en suivant le rythme.

Il y a entre **5 et 7 compétitions** le mercredi après-midi pour l'athlétisme et entre **4 et 6** en football féminin. Cela nécessite que les élèves puissent se rendre disponibles parfois le mercredi après-midi.

En ce sens l'inscription en section oblige à s'inscrire à l'Association Sportive du collège pour une question d'assurance. Le coût est de **25 euros**.

Les élèves peuvent se désinscrire en fin d'année de 6eme par choix, ou en 4eme si d'autres options les intéressent.

L'équipe EPS du collège